



La ville de Nanterre mobilisée contre l'épidémie : communiqué N°2 du 23 mars 2020

La ville de Nanterre tient à informer très régulièrement la population des actions menées sur le territoire de la commune pour faire face à la crise sanitaire actuelle, assurer la continuité du service public et en appeler au sens des responsabilités de chaque citoyen pour appliquer strictement les règles de confinement à domicile. Une réunion de coordination en visioconférence s'est tenue aujourd'hui sous la présidence du Maire et a permis de recenser plusieurs dispositions.

1. Sur le plan sanitaire, le soutien apporté par la ville à l'hôpital de Nanterre est renforcé avec le don de 1 500 kits comprenant masques, blouses, surchaussures et charlottes. Deux points de collecte ont été installés par la ville à l'entrée du centre d'hébergement des sans abri pour recueillir des vêtements et autres dons. Les 13 chambres individuelles du centre municipal d'hébergement place de La Boule sont mises à disposition des personnels soignants de l'hôpital.
2. Un centre médical dédié au Covid-19 est installé par la ville de Nanterre dans le centre municipal de médecine sportive au Palais des sports. Ce dispositif est destiné à accueillir sur RDV les personnes présentant des symptômes du virus, de façon à alléger les urgences hospitalières et à orienter les patients nécessitant une prise en charge par les services spécialisés. Ce dispositif est mené avec la participation de médecins et personnels soignants des centres de santé municipaux et de médecins libéraux, avec le soutien de l'Agence régionale de santé.
3. La ville de Nanterre apporte un soutien logistique à la fabrication de masques en tissu par l'Atelier du Possible, qui mobilise plus de 50 couturières de Nanterre pour fabriquer ces masques sur la base d'un prototype déposé par le CHU de Grenoble. Le tissu et les élastiques sont fournis par la Ressourcerie de Nanterre. 150 masques de ce type ont été remis aujourd'hui à l'hôpital.
4. Des équipes municipales composées d'agents volontaires de la tranquillité publique, d'animateurs jeunesse et d'éducateurs sportifs sillonnent chaque jour tous les quartiers de la ville de 14h à 20h pour demander aux personnes dehors de rentrer à leur domicile. Le respect de cette règle est absolument indispensable pour vaincre l'épidémie. Les médiateurs de nuit prennent le relais à partir de 20h.
5. Le Maire et le Commissaire de Police ont abordé ensemble l'opportunité de mettre en place, à ce stade, un couvre-feu. Le constat partagé est que les manquements aux règles du confinement ont lieu essentiellement le jour et que la priorité doit être de lutter et de sanctionner ceux qui ne respectent pas ces

règles. La police effectue des contrôles dans tous les quartiers, et en trois jours, 200 personnes en infraction ont écopé d'une contravention.

6. La ville de Nanterre renouvèle au département des Hauts-de-Seine sa demande de fermeture complète de l'accès aux berges de la Seine et au parc départemental André Malraux, ce qui devrait au moins se traduire, dans l'immédiat, par la pose de barrières indiquant clairement que l'accès à ce parc est interdit.
7. Les marchés alimentaires restés ouverts le week-end dernier ont fonctionné correctement. Plusieurs visites sur place ont permis de constater un respect des mesures barrières, en particulier des espacements entre les clients. La ville de Nanterre tient à en remercier les commerçants et régisseurs des marchés.
8. Pour accompagner les habitants dans leur confinement, les médiathèques de Nanterre mettent gratuitement en ligne de nombreuses ressources numériques : musique, films, livres, revues, BD. Rendez-vous sur : <https://mediatheques-nanterre.fr/iguana/www.main.cls>